

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2021

Fédération Française des Associations de Malades de l'Hémochromatose – FFAMH








Domiciliée : 60, rue du Rendez-Vous 75012 PARIS

Les membres de l'association FFAMH se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 15 avril 2021, à 18 heures 30 « en visioconférence en application de l'article 5 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 afin de permettre aux membres de l'assemblée de participer par voie de conférence téléphonique ou audiovisuelle ».

La visioconférence Zoom s'est tenue sous l'administration de Madame Brigitte Pineau, Présidente de la FFAMH, au siège de l'association FFAMH, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

← convocation Assemblées générales ordinaire et extraordinaire FFAMH jeudi 15 avril 2021

FP FFAMH Brigitte Pineau
Lun 29/03/2021 19:58
À : 'BARDOU-JACQUET Edouard'; edouard.bensoussan@hotmail.fr; 'Pr Pierre Brissot'; joel demares; 'GUGGENBUHL Pascal'; 'Gerald Le Gac'; 'Olivier Loréal'; 'Bernard GASSER'; chantal.marchal2@free.fr; daniel.muringer@wanadoo.fr; ziss.alphonse@gmail.com; 'Françoise Courtois'; 'KARPELES Jean-Claude'; 'Caroline jacquart'; 'Yahoo Perso'; svitet@gmx.fr; 'POUPINOT Josette'; 'brigitte Pineau (E-mail)'

 convocation-assemblees-gen... 28 Ko	 Pouvoir AGE 15 avril.docx 14 Ko	 Projet de traité de fusion dép... 2 Mo
 V3 France Fer Hémochromat... 183 Ko	 Listes des candidats au conse... 28 Ko	

5 pièces jointes (2 Mo) Télécharger tout Tout enregistrer dans OneDrive

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Monsieur Joël Demares en sa qualité de trésorier, administrateur de la FFAMH, en charge du projet de fusion absorption objet de cette assemblée générale extraordinaire.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Adoption du traité de fusion/absorption par la FFAMH des associations régionales affiliées
- Changement de dénomination de la FFAMH et adoption de la nouvelle dénomination : France Fer Hémochromatose (FFH) dont le siège reste inchangé : 60, rue du Rendez-vous – 75012 Paris
- Adoption de nouveaux statuts en conformité avec les missions de la nouvelle association de portée nationale
- Admission de nouveaux membres en vue de la constitution du conseil d'administration de FFH
- Election au conseil d'administration - Liste des candidats à l'élection au CA de France Fer Hémochromatose – Election du Président – Election du Vice-Président
- Election du bureau – Proposition de candidats
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
- Adoption de la maquette du journal de FFH : L'HEMO pour le Dire
- Modification du site internet de la Fédération avec l'adoption de la nouvelle dénomination et les liens à envisager avec le nom de domaine du site AHO
- Exposé sur l'organisation administrative et comptable et pouvoirs
- Questions diverses

Le président de séance rappelle :

Le 27 juillet 2020, en écho à sa suggestion et en qualité de président de l'Association Hémochromatose Ouest Bretagne Pays de Loire (AHO), les conseils d'administration des associations régionales affiliées à la FFAMH - AHO ; AHP ; HPC ; AH -, ont approuvé le principe d'une fusion/absorption des associations régionales par la Fédération française des associations de malades de l'hémochromatose (FFAMH), association appelée à cette occasion à changer de dénomination pour devenir **France Fer Hémochromatose**, association de malades à vocation nationale, à adapter ses statuts, renouveler son conseil d'administration, élire le bureau, adopter le système de gestion et d'information en accord avec la RGPD.

Le projet de traité de fusion a été remis aux participants de la présente AGE dans les délais requis et joint à la convocation. Il a fait l'objet d'une information préalable fournie à tous les adhérents des associations concernées lors de la convocation aux assemblées générales extraordinaires tenues par les dites associations régionales, en mars 2021 en vue d'approuver la fusion, d'acter la dissolution des associations régionales au terme de la réalisation du

processus de fusion, après avis adressé à la préfecture de chacune des associations et insertions parues dans les journaux d'annonces légales régionaux les 11 et 12 février 2021.

En pièces jointes :

- Traité de fusion approuvé et co-signé par les présidents des associations concernées
- Statuts certifiés, approuvés préalablement par le conseil d'administration de FFAMH

Toutes les questions portées à l'ordre du jour font l'objet des résolutions suivantes soumises aux votes.

Participent aux votes :

- **Les seuls administrateurs sortants de la FFAMH concernant les résolutions 1 à 5**
- Madame Brigitte Pineau, Présidente FFAMH
- Monsieur Joël Demares, Trésorier FFAMH et Président AHO
- Pr Pierre Brissot, administrateur
- Dr Bernard Gasser, Président Alsace Hémochromatose
- Madame Josette Poupinot, Présidente HPC
- Dr Françoise Courtois, Secrétaire Générale FFAMH

Soit les six administrateurs de FFAMH présents à la visioconférence

Les administrateurs élus à la suite du vote des résolutions 5 participeront au vote des résolutions 6 à 11 lesquelles relèvent de la nouvelle entité France Fer Hémochromatose et de son organisation.

Délégation Grand Ouest

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| • Pr Edouard Bardou-Jacquet | Absent |
| • Edouard Bensoussan | Présent |
| • Pr Pierre Brissot | Présent |
| • Joël Demares | Présent |
| • Pr Pascal Guggenbuhl | Représenté par un pouvoir |
| • Pr Gérald Le Gac | Présent |
| • Dr Olivier Loréal | Présent |

Délégation Grand Est

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| • Dr Bernard Gasser | Présent |
| • Chantal Marchal | Représentée par un pouvoir |
| • Daniel Muringer | Représenté par un pouvoir |
| • Astrid Ziss | Présente |

Délégation Ile-de-France

- | | |
|-------------------------|----------|
| • Dr Françoise Courtois | Présente |
|-------------------------|----------|

- Jean-Claude Karpeles Présent
- Dr Caroline de Kerguenec Représentée par un pouvoir
- Thierry Mexmain Présent
- Brigitte Pineau Présente
- Sylvain Vitet Représenté par un pouvoir

Délégation Poitou-Charentes

- Josette Poupinot Présente

Au terme de cette présentation, le président propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

Pour le vote des résolutions 1 à 5, six administrateurs présents sur six sont appelés à voter

1^{ère} résolution

Adoption du traité de fusion absorption par FFAMH des associations régionales affiliées

Contre : Abstention : Pour : 6

Résolution adoptée à l'unanimité des 6 présents

2^{ème} résolution

Changement de dénomination de la FFAMH et adoption de la nouvelle dénomination : **France Fer Hémochromatose (FFH)** dont le siège reste inchangé : 60, rue du Rendez-vous – 75012 Paris

Contre : Abstention : Pour : 6

Résolution adoptée à l'unanimité des 6 présents

3^{ème} résolution

Adoption de nouveaux statuts en conformité avec les missions de la nouvelle association de portée nationale

Contre : Abstention : Pour : 6

Résolution adoptée à l'unanimité des 6 présents

4^{ème} résolution

Admission de nouveaux membres en vue de la constitution du conseil d'administration de FFH

Contre : Abstention : Pour : 6

Résolution adoptée à l'unanimité des 6 présents

5^{ème} résolution

Election au conseil d'administration - Liste des candidats à l'élection au CA de France Fer
Hémochromatose

Contre : Abstention : Pour : 6

Résolution adoptée à l'unanimité des 6 présents

Les résolutions 6 à 10 sont soumises aux votes des administrateurs élus à la faveur de la résolution 5

Selon la feuille de présence mentionnée ci-avant, participent aux votes 12 administrateurs présents en visioconférence et 5 administrateurs représentés par un pouvoir, un administrateur absent.

6^{ème} Résolution

Election du bureau – Proposition de candidats.

- **Madame Brigitte Pineau** : Candidate à la présidence de FFH
- **Monsieur Joël Demares** : Candidat à la Vice-Présidence en charge de la trésorerie des bases de données, délégation Grand Ouest Bretagne Pays de Loire Normandie
- **Madame Nicole Menival**, comptable trésorière adjointe et gestion de la base de données
- Pr Pierre Brissot, administrateur
- Dr Françoise Courtois, administrateur
- Dr Bernard Gasser, administrateur
- Madame Josette Poupinot administrateur
- Monsieur Jean-Claude Karpeles administrateur
- Monsieur Sylvain Vitet administrateur
- Monsieur Thierry Mexmain, administrateur

Contre : Abstention : Pour : 17 présents et représentés

Résolution adoptée par 17 administrateurs présents et représentés sur 18

Madame Brigitte Pineau élue Présidente

Monsieur Joël Demares élu Vice-Président chargé de la trésorerie, des bases de données

Madame Nicole Ménival élue trésorière adjointe

7^{ème} résolution

Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours

France Fer Hémochromatose

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL - ANNEE 2021

DEPENSES	Montant	RECETTES	f
60 - ACHATS	1 503,00	70 - PRESTATIONS de SERVICE	-
Achats matériel			
Fournitures administratives	1 503,00		
61 - SERVICES EXTERIEURS	7 114,00	74 - SUBVENTIONS	2 500,00
Assurances	210,00		
Maintenance administrative et informatique	1 022,00	Subvention EFS	2 500,00
Bases de données	250,00		
Site internet	3 000,00		
prestation de services-gestion comptable	2 632,00		
62 - AUTRES SERV.EXTERIEURS	12 030,00	75 - PRODUITS DIVERS GESTION	20940,00
Formation		Adhésions - cotisations -	9 870,00
Catalogues et imprimés	3 690,00	Dons divers	5570,00
Voyages et déplacements - missions	1 000,00	Dons provenant de manifestations G	1500,00
salons et manifestations ' AGO - AGE	500,00		
Budget fusion	3 000,00		
Budget communication FFH	2 500,00	Comédie de Neuilly	4000,00
Frais postaux	1 190,00		
Téléphone - vidéo Conférence	150,00		
Services Bancaires et assimilés			
Dons frais de déplacement bénévoles		Dons frais de déplacement bénévoles	
65 AUTRES CHARGES GESTION	503,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	150,00
Cotisations diverses,	200,00	Intérêts livret	150,00
Autres charges courantes de gestion	303,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
66 - CHARGES FINANCIERES	-	reprise de provision charges à payer	
Frais bancaires		Produit à recevoir sur exercice antérieur	
67 - DONS	2 000,00		
Don Afemer	2 000,00		
68 - PROVISIONS	1 000,00	78 - PROVISIONS-REPRISES	-
Amortissement matériel informatique	1 000,00		
TOTAL dépenses	24 150,00	TOTAL PRODUITS	23 590,0
RESULTAT de l'exercice	- 560,00		
TOTAL :	23 590,00	TOTAL :	23 590,0

Contre :

Abstention :

Pour : 17 présents et représentés

Résolution adoptée par 17 administrateurs présents et représentés sur 18

8^{ème} résolution

Adoption de la maquette du journal de FFH : L'HEMO pour le dire

Image 1



Image 2

Contre : Abstention : Pour : 17 présents et représentés

Résolution adoptée pour le choix de l'image 2 par 17 administrateurs sur 18



9^{ème} résolution

Modification du site internet de la Fédération avec l'adoption de la nouvelle dénomination et les liens à envisager avec le nom de domaine du site AHO

Contre : Abstention : Pour : 17 présents et représentés

Résolution adoptée par 17 administrateurs sur 18

Exposé sur l'organisation administrative et comptable

10^{ème} résolution

Résolutions concernant le fonctionnement du bureau

1. Une réunion du bureau se tiendra dans un délai maximum de 60 jours à compter de la présente AGE pour définir un règlement intérieur et les attributions de chacun des membres du bureau
2. Nous soumettons d'ores et déjà au vote de l'AGE les pouvoirs donnés au vice-président et à la trésorière adjointe pour ouvrir le 23 avril 2021 un compte au nom de FFH France Fer Hémochromatose au Crédit Mutuel de Bretagne de Dinard

Contre : Abstention : Pour : 17 présents et représentés

Résolution adoptée par 17 administrateurs présents et représentés sur 18

Questions diverses.

A la question soulevée par plusieurs administrateurs sur la réglementation RGPD –

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, il sera procédé d'ici au 30 mai 2021 à une consultation pour assurer notre conformité en matière de RGPD.

Nous joignons au présent Procès-verbal l'information adressée à tous les adhérents de l'association AHO dans son numéro 26 de la publication l'HEMO pour le dire en septembre 2018. Un avis a été également posté sur le site internet de l'association.

Vos droits - Nos obligations

Application du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles

Les données collectées par l'association AHO dans le bulletin ci-dessous à l'occasion d'une adhésion, d'un don fait à l'association, de manifestations diverses, de correspondances diverses, postales ou internet, de communications téléphoniques, sont recueillies avec votre accord.

Finalités du traitement de ces données : Les adresses postales et internet sont recueillies en vue de tenir à jour nos fichiers de correspondance : adhérents, donateurs non adhérents, sympathisants et partenaires. Les informations contenues dans nos bases de données sont destinées à vous adresser par voie postale et (ou) internet le bulletin Flash info « l'HEMO pour le dire », toutes informations relatives à la pathologie sous le couvert de notre comité médical, les convocations aux assemblées générales, les comptes-rendus des AG, les appels aux dons, l'expédition des reçus fiscaux, les invitations à des manifestations type colloques et conférences sur l'hémochromatose. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Leur usage est strictement limité à ce que nous décrivons ci-dessus.

Responsable du traitement : Association AHO - Président - Secrétaire

Destinataires et utilisateurs des données : Association AHO - Président - Secrétaire - Trésorière.

Les membres des délégations départementales répertoriés sur le site internet ont accès à la liste des adhérents mais ne sont pas habilités à l'exploiter.

Droit d'accès et de rectification : Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression par courrier adressé au siège de l'association ou par internet.

Ces démarches s'effectuent auprès de Joël Demares Président - Email : president.aho@hotmail.fr

De Jacqueline Lemarchand Secrétaire - Email : jacquelinelemarchand@yahoo.fr

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à trois ans après la fin d'une adhésion. Il en est de même des données communiquées par nos donateurs, sympathisants, partenaires, destinataires de nos publications et messages suite à une demande écrite, orale ou par internet de ne plus recevoir nos documents, messages et publications diverses.

Les bases de données de l'association AHO sont gérées via une plateforme sécurisée.

Le site internet a été mis à niveau, sécurisé en septembre 2017 et juin 2018.

<https://www.hemochromatose-ouest.fr/>

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19h45.

Fait le 16 avril 2021, à Dinard

Le président de séance
Joël Demares

La Présidente de FFAMH et FFH
Madame Brigitte Pineau